**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 51 (1963)

**Heft:** 32

Artikel: Neuchâtel

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-270387

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### CANTONS ROMANDS DANS LES

Formation professionnelle des paysannes:

# L'an prochain premiers examens de diplôme

Les examens professionnels pour paysan-Les examens professionneis pour paysan-nes ont été organisés pour la première fois dans le canton de Berne, en 1934 déjà. De là, ils ont essaimé un peu partout en Suisse alé-manique, mais ce n'est qu'en 1963 que la Suisse romande — peut-être moins sensible aux diplômes — a mis sur pied une commis-sion d'examens. C'est chose faite, la commis-sion s'est réunie et les premiers examens rosion s'est réunie et les premiers examens romands auront lieu l'an prochain.

#### Que sont ces examens professionnels pour paysannes?

Il faut se rendre compte, tout d'abord, que les paysannes ne sont pas de simples ména-gères. Tour à tour maîtresses de maison, éleveuses de volaille, voire de porcs, jardinières, comptables, elles exercent de multiples acti-vités qui toutes demandent une sérieuse formation professionnelle. Une citadine peut à la rigueur se marier en sachant tout juste faire cuire un œuf et distinguer un radis d'un navet. C'est impensable pour une pay-

Aussi bien, ce n'est pas d'aujourd'hui que nos paysannes se préoccupent de leur for-mation professionnelle, puisque c'est en 1922, déjà que l'école ménagère rurale de Marcelin a ouvert ses portes. Puisque aussi, depuis une cinquantaine d'années en Suisse romande, se forment des volées d'apprenties ménagè-res rurales. Puisqu'encore, les Associations et les Unions cantonales de paysannes mettent sur pied, chaque hiver, des centaines de cours de perfectionnement.

de perfectionnement.

Le diplôme de paysanne — tel sera le titre préféré à maîtrise par les Paysannes suisses — est l'aboutissement logique de la formation professionnelle des paysannes. Il vient couronner l'édifice patiemment édifié au cours des ans et qui, désormais, se présenters ainsi: sentera ainsi :

Apprentissage ménager rural

Ecole ménagère rurale.

Examens professionnels de paysannes.

Le diplôme de paysanne doit permettre d'augmenter sa culture personnelle, d'approfondir ses connaissances, d'enrichir sa personnalité. Il doit aider à acquérir une méthode de travail rationnelle qui allège la tâche des paysannes. Enfin, il autorise les paysannes diplômées à former des apprenties.

Il suppose, bien entendu, une bonne some de travail personnel mais les candidates

me de travail personnel, mais les candidates seront aidées par des cours théoriques édités par la Commission d'examens et de cours pratiques organisés durant l'hiver.

Le diplôme de paysanne ne sera pas seu-lement un parchemin destiné à orner un mur. Il veut sanctionner une véritable formation professionnelle de paysanne.

Raymonde Jaggi

# NEUCHATEL

Les pionnières du suffrage féminin

# Quand Grock faisait l'éloge d'Emilie Gourd

Samedi dernier, au cours d'un thé à La Chauxde-Fonds, la section des Montagnes neuchâteloises de l'Association suisse pour le suffrage féminin avait réuni ses anciens membres, celles qui
ont lutté depuis nombre d'années pour obtenir aux
femmes l'égalité des droits politiques, accomplis sur
le plan romand, mais à accomplir sur le plan fédéral. En honorant et remerciant leurs devancières, les
«suffragettes» d'aujourd'hui entendaient bien monter qu'elles suivraient leur exemple, l'égalité des
droits économiques étant loin d'être acquise pour
la femme suisse, même romande.

trer qu'elles suivaient leur exemple, l'égaine des droits économiques étant loin d'être acquise pour la femme suisse, même romande. Au cours de la séance qui fut extrêmement intéressante, présidée par Mme M-T. Huguenin-Héche, vice-présidente, Mme Maurice Challandes, âme du féminisme chaux-de-fonnier, durant seize ans, de 1933 à 1949, présidente d'honneur et reçut un diplôme exécuté par la classe de gravure de l'Ecole d'Art. Mme Huguenin-Dubois retraça en termes vivants l'histoire de la section, fondée 22 mai 1908 à l'Hôtel-de-lile par la couroisier, la femme du pasteur qui phabitait l'actuel musée historique du pasteur qui phabitait l'actuel de l'ac

Fonds avait prês de deux cents memors, de la plus forte et vivante section de Suisse, ce qu'elle est demeurée. En 1918 et en 1953, le Congrès suisse eut lieu dans la Métropole de l'horlogerie. On montre tous les progrès accomplis grâce au dévouement, à l'intelligence de nombre de femmes d'élite, qui n'ont pas seulement œuvré au sein du suffrage, mais partout. Et d'hommes d'ailleurs, parmi lesquels le seul fondateur encore vivant, M. Georges-Edouard Maire, qui était à l'assemblée de 1908. La protection de l'enfance, la réorganisation des autorités tutélaires

(il y eut un temps où les animaux étaient mieux protégés chez nous que les gosses!), la création de
jardins d'enfants, de crèches, etc., fut en grande
partie l'œuvre de ces femmes au grand cœur. Mme
Huguenin-Dubois, autre pionnière lut en particulier
une lettre du clown jurassion Grock, qui avait entendu la grande oratrice féministe et présidente du
suffrage suisse Emilie Gourd, de Genève, et qui
écrit cette phrase savoureuse:

«Eh! bien! même dans les exercices les plus
difficiles, je n'ai jamais vu un collègue retomber
sur ses pattes avec autant de facilité. Parfaitement
à l'aise sur la corde raide de l'éloquence, elle nous
déroule des phrases qui s'entortillent et se détortillent comme des clowns désossés; elle les coupe
et recoupe de périodes plus petites; elle s'éloigne
périlleusement du point de départ; on en a le souffle
coupé... Perdra-t-elle le balancier 7 Tombera-t-elle ?
Elle opère un bon rétablissement et... Sans blââgue:
voilà du bon boulot! "

C'est Mme Vuillomenet-Challandes, autre pionnière disparue, qui avait reçu cette lettre du grand
clown. Depuis 55 ans, de l'eau a coulé sous les
ponts du fémininisme; mais il y a toujours du pain
sur la planche.

S.I.M.N.

Une femme à la présidence de l'Autorité législative Mile Eliza Zahler, présentée par le groupe socia-ste a été élue présidente du Conseil général de

Chézard.
A dette occasion, une gerbe de fleurs lui fut offerte et c'est dans une ambiance toute de cour-toisie qu'elle prit place dans le fauteuil prsidentiel. C'est la seconde fois dans le canton qu'une fem-me est appe

# LAUSANNE - Pontaise 15 - Téi. 24 14 27

• FORMATION

Ecole pédagogique privée FLORIANA Direction : E. PIOTET

■ PRÉPARATION

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées au diplôme intercantonal de français

La directrice recoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous



# CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE: 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - TÉL. (038) 5 73 44

### VAUD

### Association vaudoise des citoyennes

C'est à l'Hôtel Mont-Fleuri, sur Territet, que l'Asso-C'est à l'Hôtel Mont-Fleuri, sur Territet, que l'Asson-ciation vaudolise des citoyennes a tenu son assem-blée annuelle, le 8 juin, sous la présidence de Mme G. Girard (La Tour-de-Peilz), en présence d'une de-putée, de quelques conseillères communales et de nombreux membres qui, en dépit de la pluie, ont passé à Mont-Fleuri une belle journée adrémen-tee des danses du groupe costumé le Narcisse. Le comité s'est associé aux protestations contre l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe puisque les droits de l'homme, et de la femme, ne sont pas entièrement reconnus en Suisse, contre le projet de la loi fédérale sur l'assurance maladie et accidents en révision qui prétend faire payer aux

sont pas entiérement reconnus en Suisse, contre le projet de la loi fédérale sur l'assurance maladie et accidents en révision qui prétend faire paver aux femmes une colisation dépassant de 25 % celle des hommes. Le grand souci demeure l'extension du suffrage féminin à la Suisse allemande, qui se montre particulièrement hostile et laisse reposer dans les tiroirs toutes les pétitions, les initiatives lancées dans ce but. Mme Girard a annoncé à son auditoire stupéfait que le responsable, M. Théo Chopard (Berne) — du groupe «vie civique» de l'exposition nationale a sollicité la collaboration de l'Association des femmes contre le suffrage féminin, dont personne n'a jamais pu savoir l'importance il les effectifs.

Après le rapport sur l'activité de la section de Montreux, organisatrice de la Journée, présenté par Mme S. Moine (Villeneuve), M. A. Vogelsang, syndic de Montreux organisatrice de la Journée, présenté par Mme S. Moine (Villeneuve), M. A. Vogelsang, syndic de Montreux, demanda la collaboration des femmes pour surmonter la crise de croissance que vivent les communes, leur recommanda de remplir leurs devoirs civiques et de ne pas se laisser abattep ar les échecs ci les échecs divent être surmontés, ce sont des stimulants, des raisons de plus d'aller de l'avant.

Dans l'après-midi, le Dr J. Bergier, chef du service de l'enfance, exposa le grand effort fât par l'initiative privée et par les pouvoirs publics en faveur de l'enfance.

#### A la direction de « La Source »

A la direction de « La Source »

Mile Gertrude Augsburger, depuis novembre 1952 directrice de La Source, école évangélique de garde-malades indépendantes, école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse, ayant exprimé le veu d'être libérée de sa tâche dès le printemps de 1964, le conseil d'administration de l'institution a désigné pour lui succéder Mile Charlotte von Allmen, diplômée en 1945 de l'Institut des ministères féminins de la faculté de théologie de Genève. Après avoir passé deux ans à Caen, six mois en Angleterre, Mile von Allmen est entrée en 1949 à La Source et a obtenu en 1952 son diplôme. Attirée par le travail médico-social, elle a travaillé pendant cinq ans au dispensaire de la ville de Neuchâtel, a suivi le cours pour monitrices à l'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge, à Zurich, en vue de la création d'un poste de monitrice pour les etispiaires de la Source à l'hôpital des Cadolles, et elle occupe ce poste depuis trois ans.

Dès septembre 1962, Mile von Allmen se prépare à sa tâche nouvelle à La Wayne State university, à Detroit (USA); elle visité des écoles et des hôpitaux aux Etats-Unis, en Europe et en Suisse, à l'aide d'une bourse octroyée par la Croix-Rouge à l'aide d'une bourse octroyée par la Croix-Rouge suisse, le Conseil de l'Europe et le fonds des études de La Source.

Vaud

## Le prix du livre vaudois 1963

e prix du livre vaudosi seos.

Mme Vio Martin, à Pully, qui vient de publier un 
ouveau volume de vers, « Visages de la flamme », 
reçu le prix du Livre vaudois de l'Association des 
crivains vaudois au cours de l'assemblée tenue à 
verdon, le 15 juin.

A cette même assemblée, Mme Vio Martin a don-

rverdon, le 15 juin.

A cette même assemblée, Mme Vio Martin a doné sa démission de secrétaire de l'association, poste qu'elle occupait depuis plus de quinze ans ; elle est remplacée par Mme Simone Cuendet, à Villars sur Bex.

# FRIBOURG

## FRIBOURG

Les femmes sont maintenant admisesà la Faculté de théologie catholique de Fribourg (Suisse) et peuvent accéder à tous les titres, y compris le doc-torat.

# Bannissons l'«épouse»!

Manie fort répandue chez nous, is-Mane Jort repartaue chez nous, is-sue d'ailleurs du langage des petits bour-geois français, et déjà dénoncée par Lit-tré : écrire « épouse » pour « femme ». Chaque fois que l'on mentionne, lors d'une manifestation, la présence d'un personnage et de sa femme, on appelle

celle-ci « son épouse ». Craint-on d'être trop familier? On n'est en fait que prétentieux. Les deux termes ne sont pas équivalents. Es aeux termes ne sont pas équivalents. « Epou-se » a un sens plus élevé, plus profond, mieux en place dans un vers racinien que dans un compte rendu parlant de

que dans un compte rendu parlant de Monsieur Untel et son épouse ».
Grevisse, sans rappeler, d'ailleurs, le sens noble du terme, écrit dans sa grammaire : « Epoux. épouse, ne s'emploient plus guère que dans la langue administrative : ailleurs, ils ont quelque chose de guindé, d'officiel, de convenu, avec parfois une teinte d'ironie ».

Lu dans le bulletin de la section suisse de Association internationale des journalistes e langue française. On peut s'y abonner.

# GENÈVE

# A l'Association pour le suffrage féminin

A l'Association pour le suffrage féminin

Le 11 juin, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'Association genevoise pour le suffrage féminin. Pour rendre cette séance plus attrayante, le comité avait eu l'idée de la convoquer dans une salle du Buffet de la Gare, à 18 h. 15, afin de faire suivre la partie administrative d'un petit souper en commun et d'une conférence de Mile E. Kammacher, député.

Hélas, les membres ont très mal répondu à cette invitation ; c'est devant une poignée de fidèles que Mme Prince, la présidente, a présenté le rapport annuel, puis le rapport financier. On procéda à la réélection du comité, à la tête duquel Mme Prince demeure comme présidente, et on lui adjoint un nouveau membre, Mile Andrée Travelletit. Beaucoup de membres avaient voté par correspondance. Les absentes eurent grand tort de ne pas profiter d'entendre, le soir, Mile Kammacher aporter des échos du Grand Conseil. Cette députée précisa d'emblée que c'est surtout dans les commissions d'emblée que c'est surtout dans les commissions qu'on travaille et que c'est la que les relations de députées sont bien vite devenues cordiales, même avec les collègues députés qui, d'abord, étaient adversaires des droits politiques féminins.

Me Kammacher a fait partie de la commission des travaux publics qu'elle a présidée pour ce qui concerne un projet de construction d'immeubles de luxe à dix étages. Après avoir entendu les constructeurs et les représentants de divers corps de métiers, le projet a étéreusé par la commission.

Jusqu'à présent il y a eu environ trente interventions de la part des ééqutées au Grand Conseil. Il

Jusqu'à présent il y a eu environ trente interven-tions de la part des députées au Grand Conseil. Il est important que la population féminine, les élec-trices, suivent l'activité législative et en soient in-formées, ainsi, il y a actuellement déposés sept projets d'intérêt féminin:

- 1. Inscription du patronyme de la femme mariée sur les rôles électoraux.
- 2. La question du restaurant universitaire
- 3. L'adhésion au concordat sur l'assistance au au de domicile.
- 4. La possibilité pour une Genevoise ayant épousé un Confédéré de rester Genevoise.
- 5. Formation sociale des agentes de police et certaines modifications dans l'organisation de la police ambliorant la protection des femmes; centres d'information familiale (planning familial).
- u mormation tamiliale (planning familial).

  6. Allocations de maternité aux ouvrières qui devraient toucher 80 % de leur salaire pendant qu'elles sont obligées de quitter leur travail.

  7. Accélération des démarches concernant la pension des femmes en instance de divorce ou de séparation.

Tous ces projets devraient être exposés aux électrices dans des séances d'informations et des compte rendus devraient paraître dans la presse. C'est là le rôle des membres de l'association pour le suffrage féminin. Au début de son exposé, Mile Kammacher avait clairement défini les notions de : Kammacher avait clairement defini les notions de : interpellation, résolution, motion, questions écrites, projets de loi. Les auditrices ont chaleureusement applaudi la conférencière.

Afin de pallier le manque de facteurs à Genève, la Direction des postes du premier arrondissement a décidé d'engager un certain nombre de femmes, en accord avec la Direction générale des PTT et des organisations centrales du personnel. Les facteurs sont opposés à cette mesure et ont manifesté leur désapprobation par écrit.

ASF



Tout pour le bureau



Exposition permanente de meubles et machines de bureau

## FRAISSE & Cie

TEINTURIERS GENÈVE

Magasins

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35

Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39 Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine : Tél. 32 89 58 Rue de Saint-Jean 53

TEINTURE ET NETTOYAGE